



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 1^{er} juin

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 27 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Fabienne DREME à Karine FALCONNAT
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Roger DALLEVET

N°2023-57 : Attribution du marché de travaux : Renforcement du réseau d'eau potable et d'enfouissement de réseaux secs, communes de CHOISY & LA BALME DE SILLINGY - Secteurs Champ-Fleury - Vallières

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président en charge de l'eau, rapporteur

Vu la décision du Président n°2023-03 en date du 3 mars 2023 portant approbation de l'acte constitutif du groupement de commande CCFU et Energie et Services de Seyssel (ESS).

La CCFU et ESS souhaitent réaliser des travaux sur les communes de Choisy et La Balme de Sillingy, secteurs de Champ Fleury et Vallières.

La CCFU doit procéder à des travaux de renouvellement et renforcement du réseau de distribution d'eau potable et ESS à des travaux de renforcement et enfouissement des réseaux secs. Pour ce faire, un groupement de commande a été constitué afin de permettre la réalisation conjointe de ces travaux.

Un marché de travaux a été lancé sous forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à la concurrence a été diffusé le 7 avril 2023 via la plateforme des marchés publics : www.mp74.fr

Suite à la mise en concurrence 5 offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres créée par délibération n°2020-38 du conseil communautaire du 15 juillet 2020 s'est réunie le mardi 16 mai 2023 pour l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse des offres, cette commission propose de retenir l'entreprise DUMAS TP basée à Chazey-Bons (01) pour un montant de travaux de 688 835,74 € H.T. dont 420 780 € HT pour la CCFU et 268 055 € HT pour ESS (estimation des travaux : 794 760,43€ HT).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** le marché à l'entreprise DUMAS TP pour un montant de 420 780 € HT,
- D'**autoriser** monsieur le Président à engager les travaux et signer le marché et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget annexe de l'eau potable, exercice 2023.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**




**Le secrétaire de séance,
Roger DALLEVET**

